



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Cher



Ces formations sont organisées avec l'aide du Conseil Régional Région Centre

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher
Avis d'appel à consultation pour attribution des lots formation
Procédure adaptée. Article 30

- 1) personne publique : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher
- 2) mode de passation : marché passé selon la procédure adaptée. Article 30
- 3) objet du marché : formateurs en informatique (bureautique, NTIC, informatique de gestion) comptabilité, gestion, juridique, gestion des ressources humaines, communication, techniques commerciales, organisation de l'entreprise, environnement et développement durable, hygiène, réglementation pour son programme de formation continue, stages d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances.
- 4) les prestations sont réparties en lots séparés, y compris dans chaque domaine de compétence.
- 5) lieu d'exécution des prestations : Bourges, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 6) durée du marché : septembre 2010 à juillet 2013.
- 7) justificatifs à produire : selon le règlement de consultation.
- 8) modalités d'obtention des dossiers : les dossiers pourront être retirés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher 40 rue Moyenne - BP 249 - 18 005 Bourges Cedex.
- 9) date limite de réception des offres : les offres devront parvenir à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher – Roland TASSET - Service Economique - 40 rue Moyenne – BP 249 – 18 005 Bourges Cedex pour **le lundi 29 mars 2010 à 15 H 30 terme de rigueur**. Les offres seront transmises sous pli clos contenant deux enveloppes cachetées contenant la candidature pour l'une et l'offre pour l'autre. Langue de rédaction : français.
- 10) unité monétaire : euro
- 11) renseignements complémentaires : Service Economique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher – Roland TASSET – 02 48 69 70 78 – fax 02 48 69 70 69 – r.tasset@cm-bourges.fr
- 12) date de l'envoi pour l'avis de publication ; **1^{er} mars 2010**